

REGLES INTERNATIONALES DE COMPETITION D'EXPRESSION TECHNIQUE JUJITSU EN COUPLE (JJIF)

ARTICLE 1 – L'EXPRESSION TECHNIQUE (DUO SYSTEM)

Le DUO SYSTEM de la Fédération Internationale de Jujitsu a pour but de présenter des défenses contre les attaques prédéterminées par équipes de 2.

Les attaques sont divisées en 4 groupes de cinq attaques chacune.

La défense est totalement au choix de défenseur.

ARTICLE 2 - COMPOSITION

Un couple peut être formé sans restriction de poids, d'âge ou de grades. Il est aussi possible de changer les rôles de TORI et UKE à chaque présentation de technique.

Un couple se trouve composé de 2 hommes, 2 femmes ou de façon mixte.

ARTICLE 3 – SURFACE DE COMPETITION ET ORGANISATION

- a. La surface de compétition pour chaque match doit être de 8x8 mètres plus 1 mètre de zone de danger et 1 mètre de zone de sécurité. La surface sera dans sa totalité de 12x12 mètres.
- b. La surface entière devra être recouverte avec un tatami de Judo, Jujitsu. La surface de compétition devra être totalement identifiée.
- c. L'organisation de la compétition devra prévoir : chronomètres, ceinture des compétiteurs (2 rouge et 2 blanches par surface de compétition), couteau en caoutchouc, bâton court (50 cm de long), tables pour les jury, boîte de premiers secours, docteur, tableaux de marquage et un emplacement pour le jury et la commission technique.

Le secrétariat devra être composé au minimum de 2 personnes.

ARTICLE 4 – TENUE DES COMPETITEURS

Les compétiteurs devront porter un judogi de bonne qualité qui devra être propre et en bon état. Ils porteront une ceinture blanche ou rouge.

Le Judogi devra être comme suit :

- a. La veste devra être assez longue pour couvrir les hanches et être attachée autour de la taille par la ceinture.
- b. Les manches devront être assez larges pour être saisies et assez longue pour couvrir la moitié de l'avant-bras mais pas le poignet.

- c. Le pantalon devra être assez large et long pour couvrir la moitié du tibia.
- d. La ceinture doit être attachée avec un nœud suffisamment serré pour tenir correctement la veste et assez longue pour faire deux fois le tour du corps et laisser 15 cm de chaque côté du nœud.
- e. Les compétitrices doivent porter un tee-shirt blanc sous leur judogi. Les compétiteurs n'y sont pas autorisés.

ARTICLE 5 – CONDITION PERSONNELLES REQUISES

Les compétiteurs doivent avoir les ongles des pieds et des mains taillés courts et ne doivent rien porter qui puisse blesser ou mettre en danger l'adversaire.

Un compétiteur qui a besoin de porter des lunettes pourra seulement porter des lentilles de contact à ses risques et périls.

ARTICLES 6 – POSITION AU DEBUT ET A LA FIN DU COMBAT

Les couples compétiteurs se feront face au centre de la zone de combat et approximativement à 2 mètres l'un de l'autre.

- a. Au début du combat, les compétiteurs salueront d'abord l'arbitre central puis se salueront.
- b. A la fin du combat, les compétiteurs se salueront d'abord puis salueront l'arbitre central.
- c. Avant de commencer la première attaque de chaque série, TORI devra avoir le jury à sa droite ; après celle-ci il peut se placer où il le souhaite.

ARTICLES 7 – GROUPE D'ATTAQUE

- a. Les attaques sont divisées en 4 groupes :

A – Les saisies

B - Ceintures et colliers

C – Coups de poing / coups de pied

D – Attaques avec armes

Chaque groupe contient cinq attaques.

- b. L'arbitre central tire au sort 3 attaques dans chaque série et leur indique l'attaque avant chaque série en précisant le numéro.
L'autre couple utilisera les mêmes attaques mais dans un ordre différent indiqué par l'arbitre central.
- c. La position des pieds est totalement libre pour les compétiteurs.
- d. Il est autorisé de faire un atemi avant l'attaque pour déséquilibrer le partenaire.

ARTICLE 8 – LA PROCEDURE DE LA COMPETITION

La compétition oppose deux couples :

Le couple A a les ceintures rouges et le couple B a les ceintures blanches.

Le couple A commence la première série : il est noté. Ensuite le couple B fait la série 1 : il est noté puis enchaîne avec la série 2 : il est noté pour la seconde fois.

Le couple A fait la deuxième série : il est noté puis il enchaîne la 3ème série où il se trouve également noté.

Le couple B termine par la 3ème et 4ème séries, avec le même système de notation.

En conclusion, le couple A exécute la dernière série.

Ce système de changement permet l'attribution du score le plus juste et par le fait, le meilleur résultat pour les compétiteurs.

ARTICLE 9 – TIRAGE AU SORT

Le premier couple tiré au sort porte la ceinture rouge.

ARTICLE 10 – L'ARBITRE CENTRAL

L'arbitre central a la responsabilité de la conduite du match. Il utilise des cartes pour annoncer les attaques et pour les aider à les visualiser.

L'arbitre doit indiquer au jury les attaques incorrectes.

ARTICLE 11 – LE JURY

Le jury sera composé de 5 juges issus de pays différents. Ils donnent leurs notes sur demande du juge central en élevant celles-ci au-dessus de leurs têtes.

Les notes extrêmes sont baissées sur ordre de l'arbitre central.

ARTICLE 12 – APPLICATION DU "HAJIME" ET "MATTE"

Cet article n'est plus appliqué.

ARTICLE 12 – CRITERES DE JUGEMENT

a. Le jury jugera selon les critères suivants :

- 1 – Attitude
- 2 – Efficacité
- 3 – Vitesse
- 4 – Contrôle
- 5 – Puissance de l'attaque

b. La note finale accordera plus d'importance à l'attaque et à la première partie de la défense.

ARTICLE 14 – NORMES DE JUGEMENT

Les attaques et les défenses doivent suivre les normes suivantes :

- a. Les atemis doivent être puissants et contrôlés et de manière à pouvoir enchaîner.
- b. Les projections et les amenées au sol se font en déséquilibrant l'adversaire, TORI doit faire preuve de vitesse et d'équilibre.
- c. Les clés et les étranglements doivent être montrés de façon claire et précise avec un abandon du partenaire.
- d. Les attaques et les défenses doivent être exécutées de manière technique et réaliste.

ARTICLE 15 – SYSTEME DE NOTATION

Le couple est noté de 0 à 10 par chaque membre du jury. Les notes extrêmes sont retirées du total des points attribués.

ARTICLE 16 – AFFICHAGE DU SCORE

Sur ordre de l'arbitre central, le jury donne les notes à la fin de chaque série de trois techniques.

ARTICLE 17 – FORFAIT ET ABANDON

- a. La décision de "Fusen Gachi" (victoire par forfait) est donnée quand un couple ne se présente pas.
- b. La décision de "Kiken Gachi" (victoire par abandon) est donnée quand un couple abandonne.

ARTICLE 18 – CAS DE PROLONGATION

Si à la fin d'un match les deux équipes se trouvent à égalité, on fait recommencer la rencontre.

A la fin de la première série, le couple qui aura obtenu le plus de points sera déclaré vainqueur.

En cas de nouvelle égalité à l'issue de la première série, ils exécutent la seconde série et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un couple gagne sa série.

Pour le deuxième tour, l'arbitre central tire au sort de nouvelles cartes et c'est le couple blanc qui commence.

ARTICLES 19 – BLESSURE, MALADIE OU ACCIDENT

a. En cas de blessure, maladie ou accident un couple a le droit à 5 minutes de repos avant de reprendre le combat, en une ou plusieurs fois par match.

Si un couple est dans l'incapacité de continuer, l'autre couple est déclaré vainqueur par "Kiken Gachi".

ARTICLE 20 – COMPETITIONS PAR EQUIPES

Les mêmes règles sont applicables aux compétitions par équipes.

ARTICLES 21 – CAS PARTICULIERS

b. Les situations non couvertes par le règlement seront étudiées par le jury et le juge central qui prendront une décision commune.